



ETS BEAUSEIGNEUR

S.A.S. AU CAPITAL DE 80.000 €

6 Rue André Viellard

90140 FROIDEFONTAINE

Tél. 03 84 36 41 36 – Fax 03 84 36 41 30

e-mail : contact@beauseigneur.com - Site : www.beauseigneur.com

535 720 346 RCS BELFORT – N° TI FR 60 535720346 – APE 2031B – STRET 535 720 346 00027



D12

Fiche TECHNIQUE et SPECIFICATIONS

1/2

SEL PASTILLES ADOUCISSEUR

Référence article : **S725**

N fnr : **30 050**

Version : 2

Date : 06/03/2014

Caracteristique	Unité	Spécification	Methode	R/BA
Chlorure de sodium (NaCl sur sel sec)	%	>= 99,9		X
Autres sels	%	<= 0.05		
Insolubles dans l'eau	%	<= 0.05		
Teneur en eau (perte de masse à 110 C)	%	<= 0.06		
Densité		env 2.1		
Solubilité à 20 C	g/kg H2O	358		
Granulométrie : fines < 5 mm	%	max 4		
Origine		Sel raffiné		
Forme		Coussinet		
Traitement		Néant		X



ETS BEAUSEIGNEUR

S.A.S. AU CAPITAL DE 80.000 €

6 Rue André Viellard

90140 FROIDEFONTAINE

Tél. 03 84 36 41 36 – Fax 03 84 36 41 30

e-mail : contact@beauseigneur.com – Site : www.beauseigneur.com

535 720 346 RCS BELFORT – N° TI FR 60 535720346 – APE 2031B – STRETF 535 720 346 00027



D12

Fiche TECHNIQUE et SPECIFICATIONS

2/2

SEL PASTILLES ADOUCISSEUR

Référence article : **S725**

N fnr : **30 050**

Version : 2

Date : 06/03/2014

Caracteristique	Unité	Spécification	Methode	R/BA
-----------------	-------	---------------	---------	------

Commentaire : Classe ADR : - Code danger : - Code matière : -

Conforme à la norme EN 973 Qualité A et à la norme EN 14805 type 1.

Les pastilles de sel coussinet pour adoucisseurs d'eau sont d'une très haute pureté chimique et exemptes de tout élément nuisible ou incrustant pour les résines échangeuses d'ions.

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES DE REFERENCE :

- Norme EN 973 Qualité A : chlorure de sodium utilisé pour la régénération des résines échangeuses d'ions - produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine
- Norme EN14805 (sel sec type 1) : chlorure de sodium pour la régénération électrochimique de chlore utilisant des technologies non membranaires - produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine
- Qualité alimentaire : le sel utilisé répond à la norme STAN 150-1985 du Codex Alimentarius
- Les pastilles de sel coussinet, exclusivement composées de sel, ne sont pas concernées par le règlement REACH entré en vigueur le 1er juin 2008

PARAMETRES CHIMIQUES DE LA NORME EN 973 QUALITE A :

Cadmium : <= 1.3 mg/kg

Chrome : <= 13 mg/kg

Mercurure : <= 0.26 mg/kg

Arsenic : <= 13 mg/kg

Nickel : <= 13 mg/kg

Plomb : <= 13 mg/kg

Antimoine : <= 2.6 mg/kg

Sélénium : <= 2.6 mg/kg

DOMAINES D'UTILISATION :

- Adoucissement de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industrielle
- Dénitratation de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industriel
- Génération électrochimique de chlore dans l'eau destinée à la consommation humaine utilisant des techniques non membranaires
- Déferrisation de l'eau destinée à la consommation humaine et de l'eau à usage agricole ou industriel

FABRICATION :

Les pastilles coussinet sont obtenues par compression entre deux cylindres alvéolés de sel raffiné non traité répondant aux critères de pureté du Codex Alimentarius.

La forme de ces pastilles faces bombées favorise une bonne dissolution et évite la formation de voûtes dans le bac à sel d'adoucisseur.

STOCKAGE :

Stocker dans un local sec et à l'abri du soleil ainsi que dans des conditions d'hygiène excluant tout risque de contamination.

LIMITES JURIDIQUES

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information, ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités et les conditions d'application de nos produits étant nombreuses, variées et hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être recherchée si toutes les informations nécessaires sur les applications projetées n'ont pas été formellement portées à notre connaissance. Ces renseignements ne peuvent être considérés comme une suggestion d'utiliser nos produits sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, ou nationales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention, l'utilisation de nos produits sont soumises sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière de santé publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et/ou des consommateurs. L'acheteur assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non respect éventuel par l'acheteur de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.